

RCS : THIONVILLE

Code greffe : 5753

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THIONVILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00478

Numéro SIREN : 891 549 545

Nom ou dénomination : A.L.F. INVEST PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 1928

DOCUMENTS DESTINES AU GREFFE

2023 B 1928

22/09/23

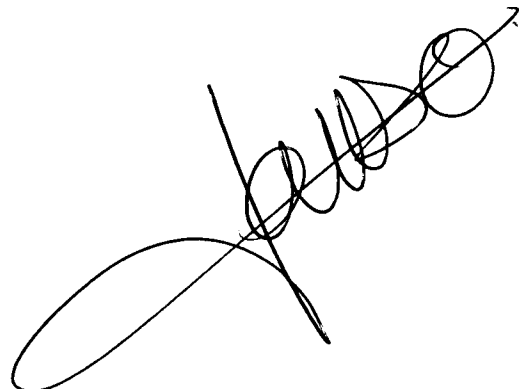
54

D O C U M E N T S C O M P T A B L E S

- Exercice clos le 31/12/2022 -

○○
○

**A.L.F. INVEST PATRIMOINE
51, rue Paul Verlaine
57310 RURANGE LES THIONVILLE**

A large, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is cursive and appears to be a personal name, possibly 'Louis' or similar, with a long horizontal stroke extending to the left.

Désignation de l'entreprise		SARL ALF INVEST PATRIMOINE		51 Rue Paul Verlaine		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		57310 RURANGE LES THIONVILLE					
SIRET		8 9 1 5 4 9 5 4 5 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		14	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 980	030	454	2 527	1 063
	Immobilisations financières* (1)	040	580 590	042		580 590	554 990
	Total I (5)	044	583 570	048	454	583 117	556 053
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	67 200	070	67 200	31 188
			072	27 317	074	27 317	150
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	30 069	086	30 069	15 098	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	124 585	098	124 585	46 436	
	Total général (I + II)	110	708 156	112	454	707 702	602 488
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	70 000	70 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	11				
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	742	11			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	70 752	70 011			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	616 807	513 664			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		8 400			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 936	900			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	16 206	9 514			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	636 950	532 478				
Total général (I + II + III)				180	707 702	602 488	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	32 010	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire au 31/12/2022

Libellé	Montant
QP DEFICIT 2022 SCI HOMETRADE	10 401
Totalisation	10 401

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL ALF INVEST PATRIMOINE**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 1 994
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 1 994
Déficits de l'exercice			860 9 659
Total des déficits restant à reporter			870 11 654

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 25 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 1 469
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 89154954500012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALF INVEST PATRIMOINE

ADRESSE (voie) 51 Rue Paul Verlaine

CODE POSTAL 57310

VILLE RURANGE LES THIONVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ MME Nom patronymique MARTIN Prénom(s) MARLENE
Nom marital LOMUSCIO % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 7 000
Naissance : Date 20121984 N° département 54 Commune LUNEVILLE Pays FRANCE
Adresse : N° 51 Voie rue Paul Verlaine
Code postal 57310 Commune RURANGE LES THIONVILLE Pays FRANCE

Titre (2) ☐ Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- par le montant d'une valorisation effectuée lors d'opérations juridiques passées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est fonction de la situation nette des filiales.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'usage des biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

COVID-19

La reconnaissance de la situation pandémique par l'OMS le 11 mars 2020 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impacts significatifs sur l'activité de ses filiales.

Evènements postérieurs

Néant.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	108	346		454	
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108	346		454
TOTAL		108	346		454

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		16 800
Autres créances clients		16 800
CLIENTS.FACTURES.A.ETABLIR	16 800	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Etat exprimé en euros		31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SASU REUSSIREST				100 000	305 971	100,00	490 000	490 000
SAS CITY'REST				50 000	175 493	100,00	89 600	89 600
SCI HOMETRADE				1 000	(11 530)	99,00	990	990
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SASU REUSSIREST				(284 410)		975 961	29 477	
SAS CITY'REST				(332 397)		818 296	22 467	
SCI HOMETRADE				22 319			(10 506)	
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaises	étrangères	françaises		étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

A.L.F. INVEST PATRIMOINE
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 70 000 Euros

Siège social :
51, rue Paul Verlaine
57310 – RURANGE LES THIONVILLE

R.C.S. : 891 549 545 THIONVILLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 741,81 Euros de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice :</u>	741,81 Euros
- au compte « Réserve légale »	741,81 Euros

<u>Total égal au bénéfice de l'exercice :</u>	741,81 Euros

Conformément à la loi, l'associée unique précise qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.



Certifié conforme
La Gérance